

## Fiche opération

# LA COUR DES DOMS

Avignon (84)



Mars 2003 Désaffection du site

1838-1871

Construction de la

rison Sainte-Anne

2009 Rachat de la prison par la Ville d'Avignon

Fin 2015 Lancement appel à projets pour réhabilitation du site

Septembre 2016 Choix du lauréat groupement de LC2I

Mars 2019 Début des travaux Réhabilitation de l'ancienne prison Sainte-Anne

2022 Livraison du chantier

## En réhabilitant l'ancienne prison Sainte-Anne en Cour des

Doms, la Ville d'Avignon avait pour ambition de transformer la prison en nouveau coeur de vie pour le quartier Banasterie.

En 2023, seuls les logements prévus dans le programme sont livrés. Les autres éléments sont inclus dans une deuxième tranche de travaux à venir.

## Contexte

En 2015, quand la Ville d'Avignon lance un appel à projets international pour trouver un acquéreur qui répondra à ses matière d'aménagement urbain exigences en d'équipements, le site est déjà désaffecté depuis 12 ans créant un obstacle à l'unité du centre historique.

Les critères étaient précis :

- qualité urbaine et architecturale du projet
- urbaine pratiques innovation termes de sociales, résidentielles. économiques. créatives, environnementales
- intégration du projet dans son environnement et ouverture sur le quartier de la Banasterie
- rétrocession à la Ville du volume destiné à la friche artistique et urbaine une fois restauré et aménagé
- viabilité économique du projet

## **ACTEURS DU PROJET**

### Maîtrise d'ouvrage

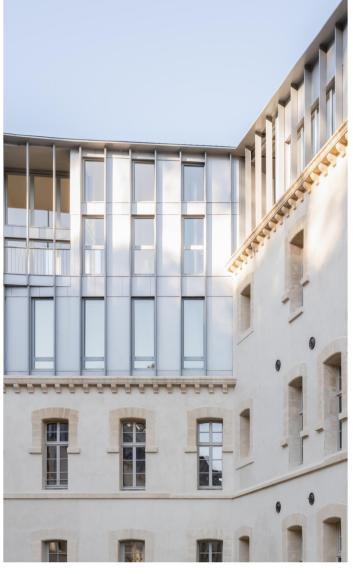
Groupement LC2I, Girard/Vinci et Groupe François 1er

### **Architectes**

Agences Huit et demi et Fabre/Speller

#### **Bureaux d'études**

Alpes contrôles, BMI et TPF ingénierie



Crédit photo : Florence Vesval

#### Les différents centres de vie prévus dans le projet :

- 68 logements (65% en locatifs à vocation intergénérationnelle)
- Une crèche
- Une auberge de jeunesse de 148 lits
- Un espace de travail collaboratif
- Des commerces
- Une friche artistique rétrocédée à la Ville
- Un parc de stationnement

#### Fiche d'identité

**Typologie:** réhabilitation tertiaire en logements

**Surface de plancher :** 10 454 m<sup>2</sup> **Zone climatique**: H2 Coût des travaux : 18.6 M€ HT **Début des travaux :** mars 2019 Fin des travaux : 2022



(c) Huit et demi



# Enjeu n°1 : Transformer un lieu clos en nouveau cœur de ville

Tout l'enjeu de cette réhabilitation de bâtiment et de quartier réside dans la mutation de sa vocation. L'idée est de créer une porosité : ce lieu voué à "enfermer des individus" doit maintenant devenir un trait d'union entre le jardin des Doms qui jouxte le Palais des Papes et le quartier de la Banasterie.

En parallèle du projet la Ville d'Avignon a travaillé sur le réaménagement des abords. La requalification du quartier se traduit par la pose d'une borne d'accès afin de réglementer la circulation sur la rue du Rempart de la Ligne qui mène du Rhône à l'ancienne prison, la suppression de trottoirs et stationnements le long des Remparts et dans les rues Banasterie et Migrenier pour fluidifier la circulation. Du mobilier urbain de détente et de propreté est installé ainsi que des appuis vélos. Enfin, le site est végétalisé avec des arbres d'alignement, un petit square ou encore des arbres isolés.

# Enjeu n°2 : Des concessions pour s'adapter aux contraintes

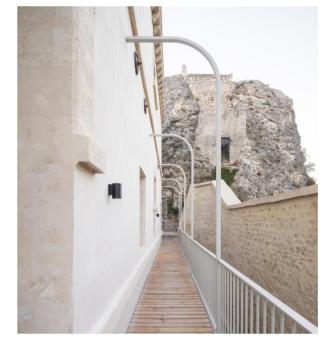
Lors de sa conception, le projet avait une ambition plus environnementale. En R+3, l'étage supplémentaire qui héberge 23 duplex et 1 triplex, il était prévu une construction bois, mais les études ayant révélé un dénivelé de 70 cm d'un bout à l'autre de l'édifice qui mesure 140 m, il s'est avéré que le bois serait un matériau moins adapté à l'édifice sur ce terrain en bordure du Rhône. Une charpente métallique à la conception filigrane contreventée par câbles ainsi qu'un bardage et une couverture en zinc lui ont donc été préférés. Ces choix structurels amenaient moins de poids propre à l'ouvrage existant et offraient plus de facilité dans les réglages des altimétries.

## Enjeu n°3 : Respecter l'authenticité des lieux

Dans les logements construits dans l'ancien "quartier des hommes", le confort d'été est assuré par la seule configuration du bâtiment. En effet, l'épaisseur du mur permet de bénéficier d'une certaine inertie qui assure des températures agréables en été. D'autant plus que tous les logements sont traversants et que la ventilation naturelle et nocturne y est facilement praticable. Frédéric Breysse, architecte de l'agence Huit et demi, a justifié en précisant que la frugalité s'impose dans un lieu comme celui-ci. Une simplicité qui se révèle aussi économique. Il préconise aussi, dans une approche bioclimatique, la pose de tentures en hiver sur les murs pour que l'atmosphère ne pâtisse pas d'un éventuel pont thermique.

LA COUR INTÉRIEURE





LA COURSIVE

Crédit photo : Florence Vesval

# **QUELQUES CHIFFRES**

Surface de plancher	10 454 m2	Surface de parking souterrain créée	2 100 m2
Plancher collaborant	1 850 m2	Surface de façades traitées	5 000 m2
Charpente métallique	80 tonnes	Modifications d'allège	plus de 160





